

L'emploi touristique n'est pas rigoureusement mesurable, du fait que la plupart des emplois d'un bassin économique accueillant des touristes dépend en partie (même pour une très faible part) de la distribution de leurs dépenses sur toute la chaîne de production des biens et services qu'ils consomment. De ce fait, les revenus de nombreux actifs proviennent au moins partiellement, directement ou indirectement, de la dépense des visiteurs. Par ailleurs, le tourisme se définit par la demande (le visiteur non résident du territoire) et ne constitue pas un secteur d'activités regroupant des entreprises "touristiques" dont il suffirait d'additionner les emplois. Aussi l'approche de l'emploi tourisme ne peut-elle se faire qu'au moyen d'évaluations parallèles et complémentaires, notamment lorsqu'il existe par le Compte satellite du tourisme.

L'emploi direct lié au tourisme, qui ne se limite pas à la quinzaine d'activités caractéristiques du tourisme identifiées par un code NAF, est estimé par une méthodologie INSEE.

L'estimation INSEE pour les Alpes-Maritimes hors Monaco fixait le total d'emplois touristiques salariés à 38 319 en 2003, (moy. annuelle) et à 40 800 en 2007, auxquels s'ajoutaient 8 000 non salariés. Une nouvelle méthodologie a estimé le total d'emplois salariés et non salariés à 39 812 en moy. en 2011 (52 500 en pic estival), directement imputable à la présence des touristes. L'actualisation sur 2014 indiquait un total de 40 800 en moy. et de 52 000 en pic estival. Ce chiffre est réévalué pour 2018 à 41 100 emplois salariés (13,1% de l'emploi salarié marchand total du département) ainsi que 8393 non salariés, et 5131 emplois dits "en amont" de la présence et en transport des touristes. Globalement les Alpes-Maritimes sont au 1er rang des départements avec 32,4% des emplois régionaux tourisme.

Toutefois, cette estimation reste partielle : elle exclut certains emplois non ventilables par région, les emplois de la fonction publique, les indépendants et certains statuts spécifiques. Elle n'inclut ni Monaco ni les emplois liés au tourisme émetteur, et omet aussi un certain nombre de pôles d'emplois tourisme non directement liés à la fréquentation (ex. : le centre de réservation Amadeus à Sophia et ses 4000 employés de 70 nationalités). En prenant en compte l'emploi non couvert par la méthode INSEE et en ajoutant Monaco, le total des emplois "tourisme" peut être estimé à 75 000, soit près de 16% du total des emplois.

Par ailleurs, le fichier CCI des entreprises sur la base du RCS (hors Monaco) fait état de 46 612 emplois en 2020 dans les activités dites "caractéristiques du tourisme" (incluant agences de voyages). La croissance moyenne était de 2% par an jusqu'en 2016, mais une tendance négative est observée depuis, avec un sursaut en 2020. Malgré la crise Covid, la plupart des emplois ont été maintenus.

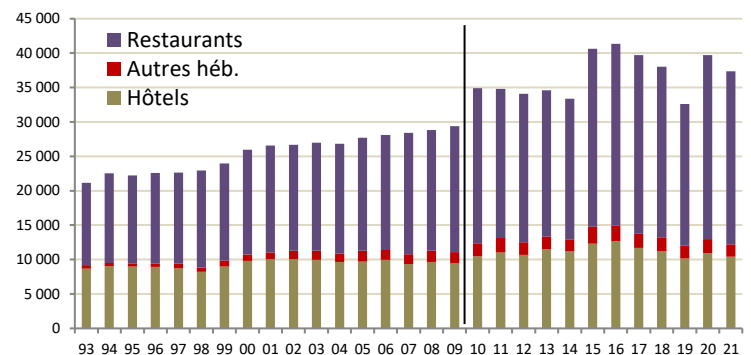
Une approche plus ancienne, basée sur la déclaration des actifs qui devaient estimer dans quelle mesure le tourisme impactait leur activité, indiquait un taux proche de 18% d'emplois à composante fortement touristique (plus de la moitié). 40% des actifs considéraient que leur emploi dépendait, au moins en partie, du tourisme.

L'EMPLOI DIRECT DU AU TOURISME

Emplois totaux 06 hors Monaco (Insee 2007)	448 000
Emplois salariés 06 hors Monaco (Insee 2007)	392 000
Emplois directs salariés tourisme (été 2007)	52 494
Emplois totaux touristiques (été 2007)	62 000
% du total des emplois (INSEE)	13,4
Autres emplois tourisme 06 hors Monaco	4 000
TOTAL emplois tourisme estimés	75 000 incluant Monaco

EMPLOIS 2018 DANS LES ACTIVITES CARACTERISTIQUES DU TOURISME

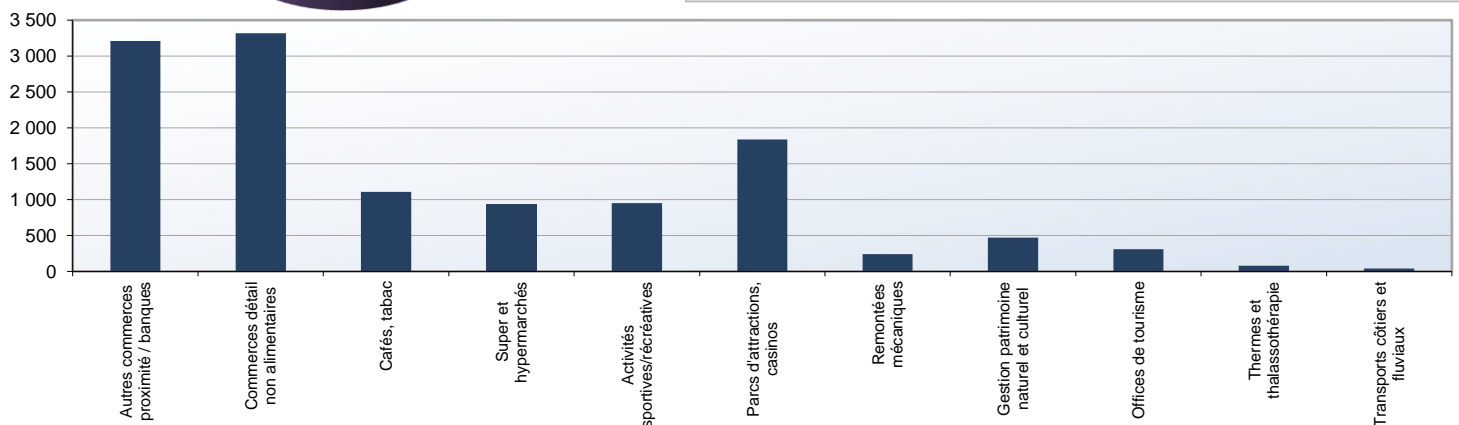
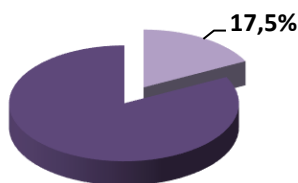
Emplois 06 branche HCR (Hôt.-Caf.-Restau.)	42 643 hors Monaco
dont hébergements de courte durée	13 208 hors Monaco
dont restaurants-débits boisson-cafés	27 052 hors Monaco
Agences voyages/voyagistes	1 199 hors Monaco



Taux de croissance moyen des emplois 1999-2009 HCR : +1,9% /an (rupture de série à partir de 2010) - Période 2010-2016 : +2,8%/an
Recul de -20% entre 2016 et 2019, rebond de 23% en 2020

En 2007, l'INSEE a aussi estimé la part de l'emploi saisonnier dans l'ensemble de l'emploi salarié "touristique". Dans les Alpes-Maritimes, le taux s'élevait à 17,5 % d'emplois saisonniers, contre 22,8 % en moyenne PACA et 32,8 % pour le département du Var.
En 2014, on note que dans les Alpes-Maritimes, l'amplitude saisonnière de l'emploi touristique est modérée, soit 1,6 fois plus d'emplois en août qu'en janvier (1,9 pour la Région et 2,8 pour le Var).

PART DE L'EMPLOI SAISONNIER



On distingue ci-dessus les secteurs dans lesquelles se trouvent (hors hébergements et restauration) les 49 333 emplois salariés tourisme estimés par l'INSEE sur 2007. Il apparaît que la consommation touristique ne bénéficie pas uniquement aux entreprises du tourisme. Ainsi, hors hébergements, restaurants et "autres activités touristiques" regroupées (non représentés ici mais qui totalisent respectivement 15 570, 14 250 et 6 470 emplois salariés annualisés), la plupart des emplois qualifiés de "touristiques" se trouvent dans les commerces de détail non alimentaires (3320 salariés), dans les autres commerces de proximité et agences bancaires (3210), dans les parcs d'attraction ou casinos (1840) et dans les cafés-tabacs (1110).